



Avis de Course

EuroCup Tempest 2018

2 Lions Regatta

Vendredi 30 mars au Dimanche 1 avril 2018

INSCRIPTIONS

- Jeudi 29 mars – 15h à 18h
- Vendredi 30 mars – 9h à 12h

PROGRAMME DES COURSES

Vendredi 30 mars

- 13h00 : 1^{ère} course de la journée

Samedi 31 mars

- 10h30 : 1^{ère} course de la journée

Dimanche 1^{er} avril

- 10:30 am : 1^{ère} course de la journée

REPAS OFFICIEL

- Samedi 31 mars à 19h30

RÈGLES

➤ Cette régata sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2017/2020, les prescriptions de la FFVoile, les règles de classe, le présent avis de course, les instructions de course et annexes aux Instructions de Course (IC).

➤ Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux :
International Tempest Class

- Inscription sur le site du club nautique :
<http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1 500 000 Euros,
- Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.
- Les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe.

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de **98 euros** par équipage. (-25 ans **78 euros**) Les inscriptions et les règlements doivent être faits sur le site internet du C.N.S R avant le 19 mars 2018. (Majoration de 30 euros pour les inscriptions après cette date.

CLASSEMENTS

➤ Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de :2. Si 5 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

REMISE DES PRIX

- Le dimanche 1^{er} Avril à 18h00 au club house

DÈCHARGE DE RESPONSABILITÉ

➤ La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. De fait, les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.

➤ En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

PARKING

➤ Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.



Hôtel La Marina
Saint Raphaël - Côte d'Azur

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL
04 94 95 11 66 – <http://www.cnsr.fr> - regates@cnsr.fr

